



Siège social et antenne Annecy : OVA France – 18 rue du Val Vert – 74600 Annecy – Tel : 04 50 57 41 36
Antenne Annemasse: 601, route du Salève – 74560 Monnetier Mornex
Antenne Cluses - 19, boulevard du Chevrans - 74300 CLUSES

www.ovafrance.fr – contact@ovafrance.fr - SIRET : 489 660 506 000 51 - NAF 9499 z - N° FINESS : 74 001 372 7

1 - Préambule : présentation OVA France

Fiche d'identité

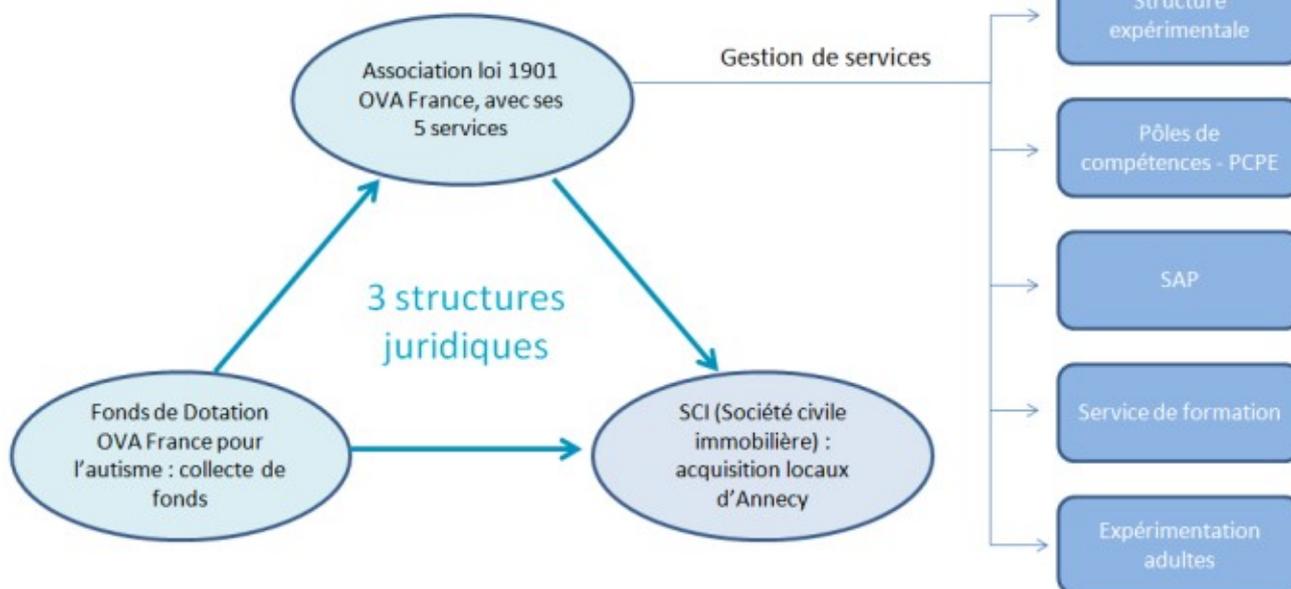
- Association Loi de 1901, en fonctionnement depuis 2005
- Une équipe de 33 salariés (psychologues, éducateurs) spécialisés en autisme et en ABA
- Public : actuellement, 67 enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs de troubles du spectre autistique et leurs familles accompagnés par les différents services OVA France Autisme – Prise en charge éducative et comportementale
- Siège social : 18 rue du Val Vert – Seynod – 74600 Annecy
- Présidente : Hélène Dupont Meyrieux - Directeur : Guy Colliard

ETABLISSEMENTS ET SERVICES :

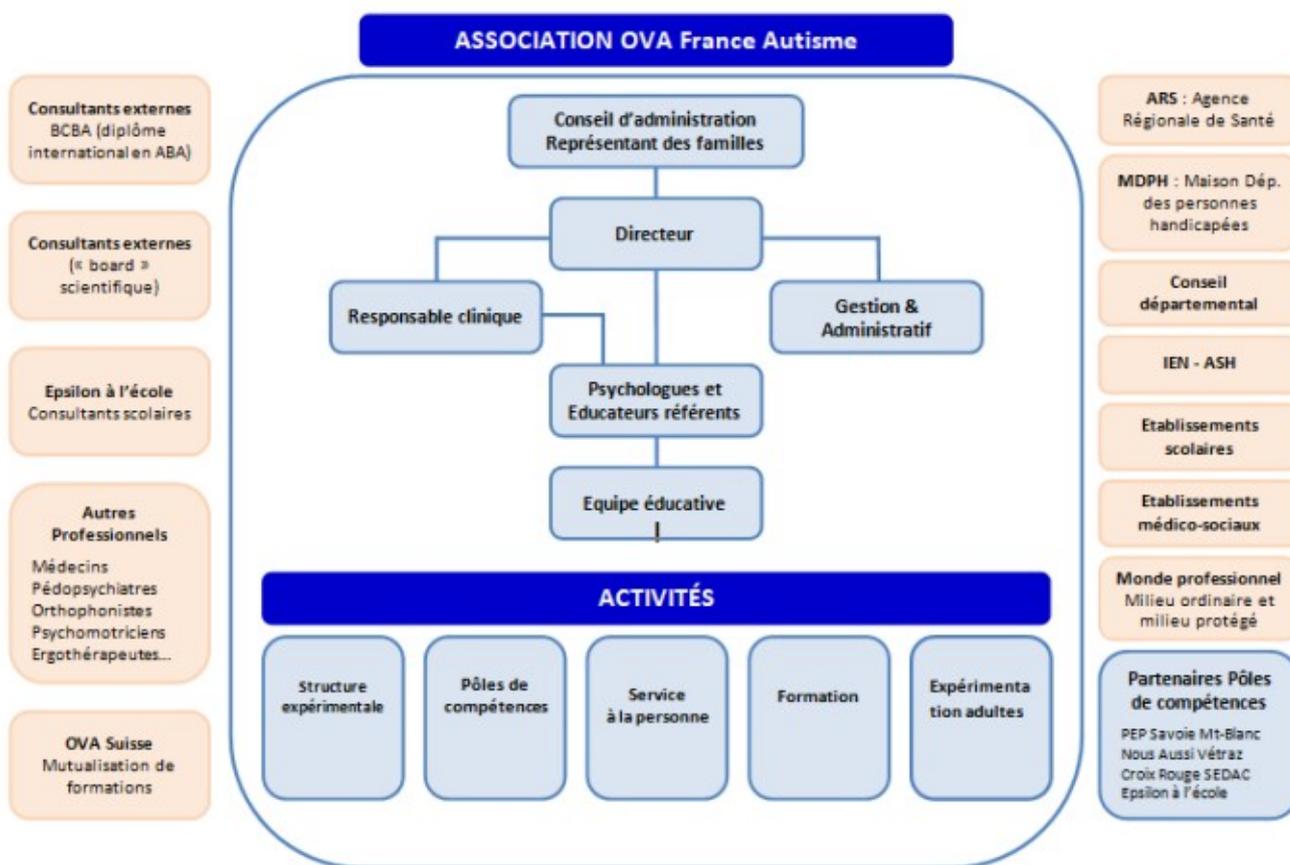
- ESMS Structure expérimentale inscrite au Plan Autisme : 27 places autisme / accompagnements personnalisés pour 36 enfants et leurs familles sur tous les lieux de vie (centres OVA, domiciles, écoles, stages...) – 3 centres en Haute-Savoie (Annecy – Annemasse – Cluses)
- Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE 74 - spécialisé autisme - recherche de solutions et coordination de parcours) En partenariat avec : PEP Savoie Mont-Blanc ; Nous Aussi Vétraz ; Croix Rouge SEDAC ; Epsilon à l'école – File active de 25 enfants et adolescents
- Service d'aide à la personne (SAP spécialisé autisme) - Interventions à domicile
- Service formation spécialisé (autisme, gestion des comportements problèmes, accompagnement d'établissements et de professionnels...). Formateur enregistré sous le numéro 82 74 0274674. Datadock
- Expérimentation OVA France Autisme pour adultes : actuellement, 6 jeunes adultes

Organisation juridique d'OVA France Autisme

Organisation juridique



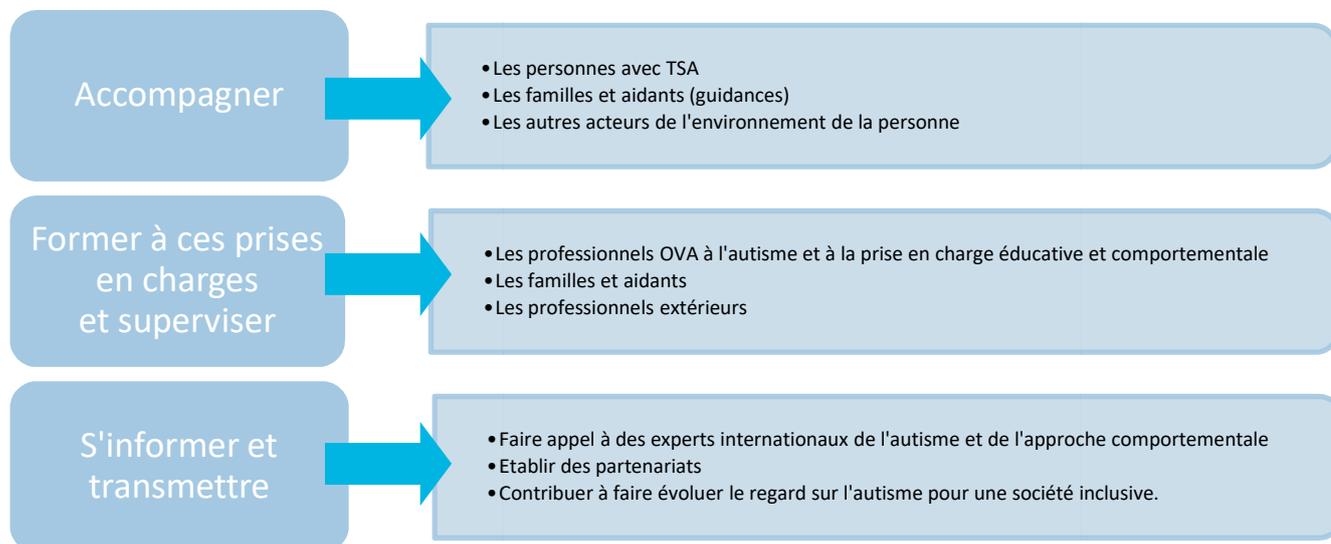
Organisation fonctionnelle actuelle



L'objet et les missions d'OVA France Autisme

Mettre en œuvre et promouvoir une prise en charge éducative, comportementale et/ou développementale de personnes atteintes de troubles du spectre autistique, basée sur des pratiques fondées sur les preuves ou associée à des projets de recherche validés au niveau international, pour favoriser leur inclusion dans la société.

Pour cet objectif, 3 missions principales :



Les 4 piliers d'OVA France Autisme



Les valeurs d'OVA France Autisme

L'association OVA France organise l'ensemble de son action autour du **respect et de la mise en œuvre des recommandations de la HAS et de l'ANESM** en matière de fonctionnement et d'accueil de personnes avec autisme et autres troubles du spectre autistique (TSA ou TED – troubles envahissants du développement).

Ses valeurs sont basées sur :

- ✓ **L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** - Loi de février 2005
- ✓ **Le droit à la compensation du handicap** (Art. L. 114-1-1 du CASF). - La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie.
- ✓ **La volonté d'inclusion** : toute personne doit pouvoir accéder à tous les espaces ordinaires sans discrimination
- ✓ **Une culture de l'autonomie, de l'autodétermination et de la participation** : la personne est citoyenne, elle doit être considérée comme « décideur de sa vie ».

Et également sur la **charte européenne des droits des personnes avec autisme** (adoptée sous forme de Déclaration écrite par le Parlement Européen le 9 mai 1996), en particulier :

- ✓ LE DROIT de recevoir une éducation appropriée, accessible à tous, en toute liberté.

- ✓ LE DROIT d'avoir accès aux conseils et aux soins appropriés
- ✓ LE DROIT aux équipements, à l'aide et à la prise en charge nécessaires pour mener une vie pleinement productive dans la dignité et l'indépendance.
- ✓ LE DROIT pour les personnes autistes (ou leur représentant) de participer à toute décision pouvant affecter leur avenir. Les désirs de l'individu doivent, dans la mesure du possible, être reconnus et respectés.

La prise en charge éducative et comportementale

Parmi les approches éducatives et comportementales, **l'ABA (analyse appliquée du comportement) est au cœur de la prise en charge proposée par OVA France.**

D'autres techniques sont également utilisées comme le PRT (Pivotal Respons Treatment) ou le programme TEACCH (Treatment and Education of Autistic and related Communication Handicapped Children).

Historique de l'association

- **Origine**

OVA France Autisme est une association créée à l'initiative de familles cherchant des solutions au manque de prises en charges efficaces et au manque de professionnels formés à l'autisme. Au Canada, les parents découvrent l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA). Enthousiasmés par les résultats tangibles observés et les perspectives, ils importent le modèle et organisent la formation des professionnels locaux.

- **Evolution**

Dès 2005, l'association met en place un partenariat avec les experts du Canada (qui s'élargira par la suite à d'autres experts internationaux comme les Dr. Gerhard, Dr. Hanley, Dr. Taylor, Dr. Carbone) : formation de base et continue de psychologues et éducateurs à l'autisme et à la prise en charge éducative et comportementale, création et management des équipes, mise en relation avec les familles désireuses d'une prise en charge éducative et comportementale pour leur enfant, inédite alors dans la région. Depuis 2005, l'association est passée de 5 à plus de 65 familles.

- **Développement**

En mai 2009, OVA France Autisme dépose sa candidature lors de l'appel à projet du plan gouvernemental «autisme 2008-2010 », pour la création d'une structure expérimentale pour enfants et adolescents porteurs d'autisme. En septembre 2011, l'Agence Régionale de Santé de Haute-Savoie autorise le démarrage du projet et l'ouverture de deux centres, à Quintal (Annecy) et Monnetier-Mornex (Annemasse).

En 2015, OVA France Autisme ouvre un Service à la Personne spécialisé en autisme (accompagnement de personnes avec autisme à domicile).

Fin 2016, OVA France Autisme a créé un fonds de dotation, le Fonds OVA France pour l'Autisme, afin de participer au financement ponctuel de nouveaux projets, de formation, d'achat de matériel, etc.

Début 2017, OVA France Autisme devient le porteur du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE74), en partenariat avec un réseau de partenaires : PEP Savoie Mont-Blanc ; Nous Aussi Vétraz ; Croix Rouge SEDAC ; Epsilon à l'école.

- **OVA France Autisme aujourd'hui**

Fort de son expérience, l'association est entrée dans une phase de développement, de partage et de diffusion des compétences vers d'autres porteurs de projets, notamment en formant des équipes de professionnels externes, mais aussi en organisant des conférences et ateliers de formation pour parents et professionnels.

OVA France Autisme étend à présent son action aux adultes en créant un pôle innovant pour adultes avec TSA.

2 – OVA France en 2020- RAPPORT MORAL

Rappel des grands objectifs fixés pour 2020

La conduite de ces objectifs, validés par l'Assemblée Générale, a été complexifiée et ralentie par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Axes	Objectifs fixés	Réponses – mise en œuvre
Développer des solutions pour les adultes	- Accompagnement au travail	- Poursuite de l'expérimentation au travail - Recherche de nouveaux partenariats - Poursuite des contacts avec l'association AVETA et la société SOMFY pour répliquer le dispositif ANDROS : plusieurs rencontres et visites ont été réalisées
Accompagner mieux	- Reprise en main et développement du Service à la Personne	- Objectif mis en pause
Financer de nouveaux projets	- Intensifier la recherche de fonds	Au vu du contexte, cet objectif n'a été que partiellement conduit. Quelques dossiers de demande de subventions ont été réalisés pour l'équipement des centres OVA ou pour financer l'expérimentation d'accompagnement au travail.
La formation grand public	L'objectif à atteindre est de proposer 2 formations publiques de qualité par an.	Aucune formation n'a eu lieu en 2020. Cependant, des contacts ont été pris en vue de la reprise de cette activité en 2021.

Les chiffres de 2020

Les bénéficiaires	Les professionnels
<p>Dans la structure expérimentale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre de bénéficiaires : 36 enfants• Répartition sur les centres : 16 enfants sur Annecy, 15 sur Monnetier et 5 sur Cluses.• 9 filles, 27 garçons, de 2 à 19 ans. <p>Dans le pôle de compétences (PCPE) : file active de 25 jeunes suivis en 2020 (17 garçons et 8 filles - de 1 à 20 ans)</p> <p>Dans l'expérimentation pour adultes : 6 jeunes adultes</p> <p>Dans le service à la personne : 3 enfants et 2 adultes</p> 	<p>Equipes réparties sur les 3 sites (Annecy – Monnetier – Cluses) et tous services confondus :</p> <p>33 salariés / 29,8 ETP (équivalent temps plein)</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 3 psychologues référentes▪ 6 éducatrices/éducateurs référents▪ 20 éducatrices/éducateurs▪ 1 directeur▪ 1 secrétaire comptable▪ 1 assistante administrative▪ 1 personnel d'entretien

3 – OVA France en 2020 – Rapport d'activité

Cette année 2020, en regard du contexte sanitaire, l'activité associative et l'organisation d'évènements ont été considérablement impactés.

Pourtant, quelques satisfactions, notamment le lien précieux et quotidien qui a pu être maintenu entre les jeunes, les familles et les équipes d'OVA France, pendant les périodes de confinement strict.

Nous sommes également confortés sur nos différentes actions de formation des familles de l'association sur l'autisme et l'accompagnement de leur enfant au quotidien (séminaires, ateliers, guidance parentale).

Janvier 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Lundi 27 : Visite à SOMFY autour de l'emploi des adultes TSA
Février 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Lundi 3, mardi 4 et vendredi 7 : Sessions de formation pour les parents de l'association : «Qu'est-ce qu'une demande et comment l'enseigner à votre enfant ?»▪ Mercredi 26 : première session de formation AESH de l'Education Nationale : «connaissance des troubles» et «stratégies d'enseignement»
Mars 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Dépôt des nouveaux statuts, entérinés par l'AGE du 17 décembre 2019.▪ A partir du 17 mars, fermeture des centres et mise en place un suivi à distance, afin d'assurer un contact quotidien avec les familles (guidances parentales) et proposer des séances éducatives aux enfants grâce aux outils numériques (visio-conférences).
Avril 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Opération « bleuets » : vente de divers produits de boulangerie (pains ronds, pains en coeur, brioches) au profit d'OVA, à l'initiative d'une salariée d'OVA et de son conjoint boulanger.
De Mai à septembre 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Réouverture progressive des centres à partir de la mi-mai.▪ Pas d'activité ni évènements associatifs notables.
Septembre 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ samedi 26 : 40 kg de Beaufort vendus en 2 h à la Crèmerie du Lac à Annecy au profit de l'association OVA France autisme
Octobre 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Vendredi 2 : Assemblée Générale OVA France▪ Lundi 5 : réunion avec AVETA - échanges autour d'un contrat de partenariat entre AVETA (Association Vivre et Travailler Autrement) et OVA France pour la mise en place d'un projet similaire à celui l'usine Novandie («Andros») en vallée de l'Arve.
Décembre 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Opération « douceurs de fin d'année » avec Alain Kerouel, chef de cuisine : vente par les parents de produits festifs au profit d'OVA.

4 – Nos donateurs et soutiens en 2020

Associations :

Trisalève Annemasse.

Clubs Services :

AFG Alliance Féminine Genevoise - Club Hervé des Savoie - Kiwanis AGS Annemasse Genevois Salève - Kiwanis Annecy – Lions Club Annemasse - Rotary Annecy Rive Gauche – Rotary Annemasse – Rotary Saint Julien en Genevois.

Fondations :

Fondation de France – Fondation Somfy – autres fondations souhaitant rester anonymes.

Sociétés :

Alain Kerouel - Société Lazaron - LMS Propreté - Pâtisserie Menard - Fromagerie Alain Michel - Chocolaterie Morand - Cabinet Poncet - SOMFY

Merci également à **tous les particuliers** qui nous ont soutenus.

Enfin, merci aux **équipes OVA**, pour leur implication dans la recherche de fonds.



Merci !